RELEVE DE DECISION

DU BUREAU EXECUTIF DU 12 SEPTEMBRE 2026

VDEF

Elu.e.s :

Présent.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; COURTOIS Christine ; DOS SANTOS Anne ; FOURICHON Christine ; MERIC Jean-Claude ; PEBEREL Nathalie (visio) ; PICARD Yoan ; HENRI Géraldine

Excusé.e.s : AMOROS Emile ; BILLY Margaux ; GALLO-KERLEAU Anne (visio) ; RUSSO Ed ; SCHENFEIGEL Christophe

Invité.e.s :

Présent.e.s : COUR Jean-Christophe (visio) ; GAUTIER Romain ; MARLIOT Eric ; BOUVET Marc ; LE BOUCHER Pierre ; LASSEAUX Sylvie ; RODET Philippe ; MEYER-DIEU Baptiste ; BOVIS François (en visio) (pour le point 3.1), CADEVILLE François -Xavier (pour le point 2.7), CERMONT Olivier (visio)(pour le point 2.8)

Excusé.e.s : BILLON Loic ; CHIELLINO Guillaume ; LE COQ Pierre ; PENN Marie-Gabrielle ; BOCQUET Bernard

Procuration :

Anne GALLO KERLEAU donne pouvoir à Christine COURTOIS

Ed RUSSO donne pouvoir à Pascal BERTHAULT

Nathalie PEBEREL donne pouvoir à Anne DOS SANTOS

Jean-Luc DENECHAU donne pouvoir à Anne DOS SANTOS (pour les votes de la matinée)

1 Mot du Président

Information	Reporté

2 Vie Fédérale

2.1 Relevé de décisions du BE du 09 Juillet 2026

Décision BE-260912-01	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 09 juillet 2026 Publication électronique du relevé de décisions sur le site Internet de la FFVoile le 15 septembre 2026.

2.2 Organigramme et groupe de travail

Décision BE-260912-02	Le bureau exécutif de la FFVoile valide la composition du groupe de travail en charge de piloter et d'encadrer la stratégie du projet CAL 2030. La composition du groupe de travail est la suivante : • Amélie Dupuy, pour sa connaissance du concept de l'Economie de Fonctionnalité Circulaire (EFC) • Bernard Bocquet, pour sa connaissance de l'écosystème • Dimitri Caudrelier, pour sa connaissance de la transition écologique et de l'écosystème • Flora Artzner, pour sa connaissance de la transition écologique • Anne Dos Santos pour sa connaissance de la transition écologique

2.3 Reconnaissance de la Classe IRC en dérogation

Décision BE-260912-03 Vote CA	Le bureau exécutif de la FFVoile valide la reconnaissance de l'association Classe IRC (ex-PROP IRC) en tant que Classe, en application de l'article 80 b) du règlement intérieur, qui autorise une dérogation pour les structures ne regroupant pas les pratiquants d'une seule série de bateaux ce qui est le cas de l'association de Classe IRC. Cette reconnaissance sera soumise à validation du CA seul habilité à accorder la dérogation de l'article 80 b) du RI (lorsque la classe ne regroupe pas les pratiquants d'une seule série de bateaux)

2.4 Compliance – Mesures et procédures mises en œuvre par la FFVoile pour prévenir/détecter les atteintes à la probité – Loi Sapin 2

Décision BE-260912-04	Le Bureau exécutif valide les mesures et procédures mise en œuvre par la FFVoile pour prévenir/détecter les atteintes à la probité. Il a bien été noté que le code de bonne conduite est en cours de rédaction. Publication électronique des mesures et procédures mise en œuvre par la FFVoile sur le site Internet de la FFVoile le 8 octobre 2026.

2.5 Calendrier des réunions institutionnelles en 2027

Décision BE-260912-05	Le Bureau Exécutif prend connaissance du calendrier des réunions institutionnelles pour 2027 : Bureau Exécutif : • Lundi 18/01/27 en présentiel • Vendredi 12/02/27 en présentiel • Jeudi 11/03/27 en visio (BE qui sera maintenu uniquement si besoin) de 18H- 22H • Jeudi 22/04/27 en visio de 18H- 22H • Samedi 22/05/27 en présentiel • Samedi 03/07/27 en présentiel • Samedi 11/09/27 en présentiel • Jeudi 21/10/27 en visio de 18H-22H • Samedi 06/11/27 en présentiel Conseil d'Administration : • Vendredi 26/02/27 en présentiel • Lundi 26/04/27 Info CA en visio le soir (18H30-20H) • Samedi 19/06/27 et dimanche 20/06/27 en présentiel • Lundi 30/08/27 Info CA en visio le soir (18H30-20H) • Samedi 09/10/27 en présentiel • Samedi 11/12/27 et dimanche 12/12/27 en présentiel Conseil des Ligues : • Jeudi 04/03/27 en Visio 18H-22H • Vendredi 04/06/27 (début 14H) et samedi 05/06/27 (fin 16H) en présentiel • Vendredi 24/09/27 en présentiel (10H-16H) • Vendredi 19/11/27 en présentiel (10H-16H)

2.6 Point licence au 7 septembre 2026

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 7 septembre 2026. La FFVoile recense à cette date : ▪ 56 078 LCA (- 1,2 % par rapport à 2025 à la même date et - 6,3 % par rapport à 2011*) ▪ 15 755 LCJ (- 0,9 % par rapport à 2025 à la même date et - 22,0 % par rapport à 2011*) ▪ 188 960 PV/PVR (+ 0,6 % par rapport à 2025 à la même date et + 387,0 % par rapport à 2011) ▪ 4 730 Temporaires 1 jour (+ 7,6 % par rapport à 2025 à la même date et – 59,4 % par rapport à 2011) ▪ 2 518 Temporaires 4 jours (- 9,9 % par rapport à 2025 à la même date et + 4,9 % par rapport à 2011) ▪ 8 613 Pass FFVoile (+ 5,6 % par rapport à 2025 à la même date) (*Année 2011 : année de référence pour la plus forte délivrance du nombre de Licences club)

2.7 Assurances

Information	Le Bureau Exécutif a pris connaissance de l'offre d'AMTM MADER Assurances, en partenariat avec Helvetia, permettant aux détenteurs de la licence club FFVoile de couvrir les dommages causés à leur bateau, dans des conditions privilégiées négociées pour les licenciés. Le BE est donc informé que la stratégie mise en place par la FFVoile en matière d'assurances collectives au service de notre terrain est pleinement déclinée avec au côté du contrat groupe (RC/IA/Assistance rapatriement/Garanties contre les violences/RCMS), deux couvertures complémentaires à savoir la couverture des structures affiliées (multirisque des clubs contrat MMA) dit contrat club et donc la couverture licenciés FFVoile pour assurer les dommages aux bateaux (contrat Helvétia)

2.8 Règlement du Marin de l'Année

Décision BE-260912-06	Le Bureau Exécutif valide le Règlement du Marin de l'année pour l'édition 2026 Publication électronique du règlement sur le site Internet de la FFVoile le 14 septembre 2026

3 DEVELOPPEMENT

3.1 Point d'actualité sur l'accompagnement des écoles de sport

Information	Le BE a pris connaissance du point d'actualité sur l'accompagnement des écoles de sport avec la présentation du PPT « dynamiser les pratiques des licenciés jeunes ». Sont mises en avant des actions pour CAPTER les licenciés (par la communication et des dotations) puis FIDELISER ce public (en accompagnant les clubs pour fidéliser le pratiquant au travers de « mon carnet d'expérience », « le carnet de l'entraineur », « la notice d'animations de rencontres et de régates » ; la diffusion du badge d'or (collection de 10 badges à échanger entre pratiquants)

3.2 Premiers éléments du bilan de saison 2026

Information	Le Bureau exécutif est informé des premiers éléments de l'enquête Flash pour la saison 2026. Les quelques chiffres à retenir : - 53 structures ont répondu sur un panel représentatif de 100 écoles française de voile - 47 % ont déclaré une fréquentation stable (+ ou – 5 %) - 57 % ont déclaré un Chiffre d'Affaire (CA) stable et 34 % une hausse de plus de 5% du CA - Pour 57 %, il y a une hausse des cours particuliers et pour 43 % une hausse de la location Il s'agit donc d'une saison 2026 globalement satisfaisante, mais avec quelques fragilités opérationnelles. Les attentes portent autant sur les moyens concrets (équipements, communication, formation & emploi) que sur la simplification et l'anticipation des process et des offres. Le principal enjeu est de consolider le modèle EFVoile : activité, encadrement, visibilité et capacité à travailler toute l'année…

3.3 Point d'actualité sur le déploiement de Destination Voile

Information	Le Bureau exécutif est informé du point d'actualité sur le déploiement de la plateforme digitale de vente des offres des clubs « Destination Voile » présentée par le service Développement. A retenir à date : - 16 000 utilisateurs en juin – août - 2500 offres enregistrées en août (au plus haut) - 218 structures ont enregistré des offres sur la plateforme - 85 % des offres vendues en ligne - 2 connecteurs (OUI Résa et Axyomes) permettent de ne pas saisir les offres dans le back office de destination Voile ⇨ 1 050 offres (25 structures) en provenance de OUI Résa ⇨ 1 438 offres (91 structures) en provenance d'Axyomes

3.4 Lancement de la première promotion par la FFVoile du « Club des 300 »

Information	Le Bureau exécutif est informé du lancement de la Première Promotion par la FFVoile du « Club des 300 » (formation des dirigeantes). 28 candidates retenues venant de 11 ligues Lancement le 10/10 et remise du diplôme en juin 2026. Cours en e-learning avec 2 temps forts en présentiel.

4 Pratiques Sportives

4.1 Évolution de la procédure d'inscription de la série Open 570 au Championnat de France Jeunes

Décision BE-260912-07 Vote CA	Le bureau exécutif de la FFVoile valide le règlement des championnats de France Jeunes présenté en annexe : https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:5dafc232-56b8-4671-b9eb-17663dd2e38f

4.2 Bilan des Championnats de France jeunes été 2026

Information	Le Bureau Exécutif prend connaissance du bilan des Championnats de France Jeunes de l'été 2026 (constat général de participation des équipages légèrement en baisse), avec les évolutions 2026 / 2025 (intégration des séries minimes dans les championnats espoirs, mise en place de 2 parties sur le championnat solitaire et équipage, suppression du titre 15.5 Open, passage à 3 groupes sur 8 bateaux en flotte partagée habitable) ainsi que des perspectives d'évolution pour 2027, qui sont les suivantes : • Intégration des Open 570 dans un processus de sélection régionale (BE 09/26) • Transformation des titres fille et garçon 420 en titre Open avec possibilité de délivrer les deux titres selon le nombre de participants • Étude du nombre de bateau, du nombre de places disponibles et du format pour la flotte partagée habitable • Ajustement du programme du championnat solitaire et équipage

4.3 Intégration d'une coupe de France Slalom Foil aux Championnats de France Windsurf Slalom

Information	Le service des pratiques sportives informe le bureau exécutif de la FFVoile de l'intégration à titre expérimental d'une coupe de France Slalom Foil aux Championnats de France Windsurf Slalom avec les conditions de référence proposées suivantes : • Slalom Foil : navigation possible à partir d'environ 9 nœuds, avec une plage privilégiée de 9 à 11 nœuds et une limite supérieure fixée à 14 nœuds pour la Coupe de France Jeune Slalom Foil. • Slalom aileron : navigation à partir de 12 nœuds dans le cadre du Championnat de France Jeune Slalom. • Zone de transition de 12 à 14 nœuds : le choix du support pourra être adapté par le comité de course en fonction des conditions observées, du programme sportif, du rythme des courses et du nombre de courses déjà validées dans chacune des pratiques avec une priorité donnée aux épreuves du championnat de France. La participation à la coupe de France jeune slalom foil n'est pas obligatoire pour les participants au championnat de France Jeunes windsurf Slalom et sera gratuite pour les participants. L'intégration de la Coupe de France Jeune Slalom Foil est conçue comme complémentaire au Championnat de France Jeune Slalom sur aileron, et non comme une pratique concurrente. Le Slalom Foil sera prioritairement organisé pendant les périodes où les conditions de vent ne permettent pas de lancer des courses de Slalom sur aileron. Cette organisation doit permettre d'optimiser les fenêtres météorologiques et d'augmenter le temps effectif de compétition des jeunes coureurs.

4.4 Évolution sur la course « La Solitaire du Figaro »

Information	Les membres du BE sont informés que par suite de l'annonce d'OC Sport Pen Duick de faire évoluer le support de La Solitaire du Figaro vers l'Ocean Fifty à compter de 2028, la FFVoile a été très proactive dans un certain nombre de domaines pour éviter une nouvelle crise au sein de la communauté Course au Large, imaginer une nouvelle course et pérenniser la filière et le circuit du Championnat de France Élite de Course au Large. L'objectif est de tenter de proposer au salon nautique 2026 un projet de course et un programme pour le Championnat de France Elite qui soit de nature à rassurer les investisseurs qui contribuent très largement à la réussite de cette filière d'excellence et qui pérennise cette filière de l'excellence sportive en course au large.

5 CCA

5.1 Fiche référentielle qualification commissaire aux résultats

Décision BE-260912-08 Vote CA	Le Bureau Exécutif valide la création de la qualification de commissaire aux résultats FFVoile et charge la CCA de la présenter au prochain Conseil d'Administration.

5.2 Charte des commissaires aux résultats

Décision BE-260912-09 Vote CA	Le Bureau Exécutif valide la création de la charte des commissaires aux résultats FFVoile et charge la CCA de la présenter au prochain Conseil d'Administration.

5.3 Charte d'utilisation des outils informatiques de la CCA

Décision BE-260912-10	Le Bureau Exécutif valide la création de la charte d'utilisation de la plateforme de désignation des arbitres et de SCORE, présentée en annexe : https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:7907b9d0-ce69-4305-aec9-650886275827